

Paris (DRH)

Ressources Humaines

Formation premiers secours en santé mentale

Le problème

La santé mentale est entrée dans les enjeux de prévention primordiaux mis en avant par la politique gouvernementale. La ville de Paris a décidé de mettre en pratique la circulaire du 23 février 2022 relative aux actions de sensibilisation et de formation au secourisme en santé mentale dans la fonction publique.

Votre solution innovante

La création d'un vivier de formateurs internes aux « Premiers secours en santé mentale » pour gérer au plus près la mise en œuvre et le suivi de cette démarche. La Ville de Paris a été la première collectivité à choisir d'internaliser le dispositif en formant ses agents.

Les objectifs

- Permettre à la ville de Paris de répondre à la circulaire.
- Garder son autonomie dans la gestion des formations et maîtriser le budget dédié.

L'histoire de votre action innovante :

• **Qui ?**

Le bureau de la formation de la Direction des Ressources Humaines et le service des politiques de prévention. Les différentes directions pour le recrutement des formateurs ; le bureau de la formation de la DRH pour l'organisation et le suivi de la formation des formateurs, puis les formations aux agents.

Le partenaire majeur est PSSM France.

• **Pour qui ?**

Dès l'habilitation des formateurs internes, la formation « Premiers secours en santé mentale » a été proposée aux 55 000 agents de la Ville de Paris.

• **Quoi et quand ?**

Cette formation vise à former des secouristes en santé mentale (et non à prendre en charge des situations individuelles).

Cette nouvelle action, pilotée par la Section prévention des risques professionnels/santé et sécurité au travail, est intégrée au Catalogue transverse de formations, géré par le Pôle formation professionnelle.

Une fois la décision de recrutement d'un vivier de formateurs internes validée en décembre 2023, une communication à toutes les directions a été envoyée pour recueillir des candidatures entre janvier et février 2024.

Ces dernières validées, après avoir effectué la formation initiale obligatoire de deux jours en mars 2024, deux promotions ont été mises en place en 2024 : l'une en avril et l'autre en juillet pour un total de douze agents.

Grâce à ce calendrier assez rapide, les premières sessions de formations « premiers secours en santé mentale » par les douze formateurs internes Ville de Paris ont eu lieu au second semestre 2024.

Désormais des dates de sessions de formation sont proposées tout au long de l'année aux agents de la Ville de Paris et actuellement 6 nouveaux formateurs sont en cours de recrutement.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

Le budget du bureau de la formation de la DRH (fonctionnement) absorbe le coût de cette mise en œuvre. Ce même budget paie les formateurs internes ainsi que les livrets nécessaires à la tenue de la formation.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Formation initiale 2 jours par PSSM : 2 sessions x 2 680 € (prix total formation) + 32 livrets à 30 € = 6 320 €

Formation de formateurs : 12 formateurs x 1 500 € (prix par futur formateur) = 18 000 €

Coût total : 6 320 € + 18 000 € = 24 320 € pour 12 formateurs internes.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Baisse du coût des formations « Premiers secours en santé mentale » : une session repose sur un binôme de formateurs, payés chacun 400 € pour deux jours de formations soit 800 € + 420€ de manuels ; la formation de deux jours revient donc à 1 220 €.

Du côté de PSSM, le coût monterait à 3 100 € (2 680 € + 420 €).

À terme, un seul formateur interviendra, donc 820 € la session de deux jours.

Enfin, la facilitation prévaut pour la mise en place des sessions de formations, car il n'y a pas de devis, pas de bon de commande.

La Section planifie dates, salles et suivi du réseau.

- **Potentiel de diffusion et de réplication**

Le potentiel de diffusion et de réplication est assez grand. D'autres collectivités ont déjà demandé nos modalités de mise en œuvre.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le réseau de formateurs internes est désormais bien en place ; il bénéficie de réunions pour mise à jour des informations et des pratiques.

Les sessions de formations « Premiers secours en santé mentale » ouvertes tout au long de l'année 2025 sont déjà toutes remplies. Les retours stagiaires sont positifs.

Le recrutement de 6 nouveaux formateurs afin de renforcer le vivier et proposer plus de sessions est en cours.

3 Mots clés : Formation / Santé / Internalisation